

Dans une école d'une petite ville industrielle qui accueille 150 élèves de milieu populaire, la communauté éducative, sous l'impulsion de la directrice, a décidé de rédiger et de mettre en place un Agenda 21 scolaire.

Le point de départ : une opportunité, une volonté

La démarche trouve son origine, il y a 6 ans, dans une proposition de la communauté de communes de mettre en place un tri sélectif à l'école par la mise à disposition de deux containers dans la cour et une subvention de 2000 € pour l'achat de poubelles.

Cette opportunité a trouvé écho dans la réflexion éducative sur le respect de l'environnement et a donné envie d'aller plus loin que la proposition de la communauté de commune en visant l'obtention du label « éco-école » par la mise en place de produits d'entretien verts (contenus et contenants).

Le développement du projet

Dans les deux années qui ont suivi la mise en place du tri sélectif, la réflexion a permis petit à petit de découvrir l'aspect social du « développement durable » et d'impulser une éducation « au bien commun ».

L'année dernière, le conseil d'établissement de l'école a pris la décision d'entrer dans une démarche d'Agenda 21, démarche qui impliquait beaucoup plus la communauté éducative que le seul label « éco-école ».

Après plusieurs réunions, tant entre adultes qu'entre enfants, le conseil d'établissement a décidé de retenir 4 axes parmi les 12 proposés par la démarche :

- Alimentation
- Santé et qualité de la vie
- Énergie
- Solidarités.

Dans chaque classe a été créé un conseil de coopération avec des enfants délégués et des parents délégués, en lien avec le conseil d'établissement qui pilote le projet.

Celui-ci a voté un plan d'actions triennal autour des 4 axes retenus en lien avec des partenariats extérieurs, comme le Secours catholique, des médecins, la communauté de commune, des médias.

Les effets du projet

Les différentes interventions ont permis de limiter le gaspillage à la cantine, d'ouvrir à d'autres réalités (semaine du commerce équitable), d'améliorer la qualité du cadre de vie (fresque sous le préau), de prendre conscience des possibilités de maîtrise de l'énergie (pedibus, covoiturage), d'être témoins d'actions solidaires (mise en place d'un troc d'aide : aide aux devoirs et garde d'enfants).

Cette mise en place a également permis de prendre conscience de l'importance de prendre en compte la durée quand il s'agit de changer les mentalités et de rassembler la communauté autour d'un projet commun. Lors des réunions du conseil d'établissement, la relecture des actions entreprises et des choix pédagogiques permettent de mettre en exergue la réalité et les conséquences de ce qui se vit sur le terrain afin d'aller plus loin.

D'ores et déjà, on peut noter l'évolution des mentalités par une nouvelle attention portée à chacun. L'image extérieure de l'établissement a évolué. L'école est reconnue par cette action : les effectifs ont sensiblement augmenté et l'atmosphère générale dans l'école a changé.